

**29/06/2022**  
**REMISE DE PRIX**



**LES LAURÉATS DU PRIX DE L'ÉDUCATION  
CITOYENNE RÉCOMPENSÉS A L'HÔTEL DU  
DÉPARTEMENT**

C'est dans le cadre imposant de l'Hôtel du Département que s'est tenue, le mercredi 29 juin, la remise des récompenses de l'édition 2022 du Prix de l'Education citoyenne, devant une assistance nombreuse : élèves, enseignants, chefs d'établissements et élus.

Après deux années sans remise des prix collective en raison de la crise sanitaire, cette cérémonie était, pour tous les participants, jeunes et adultes, un temps fort de retrouvailles et d'échanges.

Après avoir remercié de son accueil Eric Salaun, conseiller départemental représentant le président Alain Leboeuf, Michèle Peltan secrétaire générale nationale de l'ANMONM et présidente de la section de Vendée a chaleureusement félicité les jeunes et leurs enseignants pour leur participation et leur engagement. Elle a rappelé que l'un des objectifs majeurs de l'ANMONM est la transmission des valeurs de la République à la jeunesse à travers des actions telles que celle qui nous réunit aujourd'hui.

Neuf établissements ont été récompensés :

- Ecoles primaires : Jacques Maury de l'Aiguillon-sur-Mer (1er prix), Elie de Sayvre de La Châtaigneraie (2ème prix)
- Collèges : Corentin Riou de Moutiers-les-Mauxfaits (1er prix), André Tiraqueau de Fontenay-le-Comte (2ème prix), Auguste et Jean Renoir de La Roche-sur-Yon (3ème prix).
- Lycées : Léonard de Vinci de Montaigu-Vendée (1er prix), Bel-Air de Fontenay-le-Comte (2ème prix), Valère Mathé des Sables d'Olonne (prix spécial du jury) et Les Etablières de La Roche-sur-Yon (prix individuel à Melle Capucine Debare).

Les lauréats ont reçu chacun un diplôme, des livres et un petit chèque pour les aider dans leurs projets.

Mme Catherine Côme directrice académique a souligné la grande qualité des projets proposés et la variété des thèmes retenus par les élèves : égalité entre les femmes et les hommes, discriminations, lutte contre le harcèlement, éducation à l'environnement, humanitaire, devoir de mémoire ou encore la musique comme vecteur du bien vivre ensemble.

Michèle Peltan remerciait, au nom de l'ANMONM de Vendée, les partenaires qui soutiennent ses actions en faveur de la jeunesse dont le Département et la société Vensys représentée par Mme Sophie Renner-Audureau PDG.

Ce bel après-midi se terminait par un agréable rafraîchissement précédé de la visite de l'hémicycle, lieu des réunions du Conseil départemental, de quoi peut-être faire naître des vocations de futurs élus.

Michèle Peltan